

LE COMPTE N'Y EST PAS !

Sans une rapide revalorisation additionnelle, les entreprises adhérentes de Syndifrais seront amenées à faire des arbitrages dans leurs fabrications. La disponibilité des produits est aujourd'hui menacée. Il y a urgence à revaloriser les produits laitiers frais à hauteur de l'inflation des coûts de production.

Au cours de cette année, Syndifrais, association professionnelle des produits laitiers frais, a plusieurs fois attiré l'attention sur l'absolue nécessité de revaloriser les prix d'achat des produits pour tenir compte des inflations subies. Début 2022, les industriels tiraient déjà la sonnette d'alarme. Quelques mois plus tard, la situation est critique et les besoins de revalorisation au titre de la seule année 2022 se révèlent être de l'ordre de 20 à 24%, sans parler des besoins de revalorisation de 2023 estimés entre 15 et 20% à ce stade.

Les perspectives sont pessimistes pour les entreprises des produits laitiers frais. Les industriels vont devoir arbitrer au sein de leurs gammes car certaines sont aujourd'hui en marges négatives.

Syndifrais et ses adhérents appellent leurs clients à réellement prendre en compte leurs besoins en revalorisant les prix d'achat, en répercutant les hausses aux consommateurs et en accélérant les délais d'application des tarifs négociés.

« Nous sommes parfaitement conscients de la nécessité de préserver le pouvoir d'achat des Français en ces périodes d'inflation. Mais nous, industriels de la transformation, ne pouvons pas porter l'intégralité de cette charge sur nos épaules. Nous avons toujours travaillé avec des marges extrêmement faibles qui ne nous permettent pas d'absorber les multiples hausses qui nous touchent. Les prochaines semaines seront cruciales pour nos entreprises, nos éleveurs et pour garantir la continuité d'approvisionnement des consommateurs. » déclare Patrick Falconnier, président de Syndifrais.

Incertitudes sur les ingrédients agricoles

Toutes les productions agricoles ont été touchées à des degrés divers par les effets de la sécheresse qui a sévi cette année en Europe et par les augmentations de l'énergie.

Le sucre voit ses cours progresser très rapidement : alors qu'il cotait environ 430 €/T à l'été 2020, il atteindra plus de 1 000 €/T dès le mois d'octobre, soit une augmentation de plus de 130% en 2 ans.

Pour les fruits, les situations sont très variables d'une production à l'autre. S'il est encore trop tôt pour faire un bilan exhaustif des augmentations relatives aux productions de fruits, les industriels constatent des hausses de l'ordre de +15% à +20% en 1 an après une précédente année particulièrement inflationniste. Face aux contraintes économiques, certains agriculteurs pourraient réduire leurs productions de fruits lors des prochaines saisons, installant durablement les cours à des niveaux élevés. Enfin, les ingrédients alimentaires comme les amidons et les carraghénanes voient eux aussi leurs cours flamber. En 1 an, le prix de l'amidon a progressé d'environ 40% et continuera à augmenter sur un marché des céréales déstabilisé par les aléas climatiques et le conflit russo-ukrainien.

Situation alarmante pour l'énergie

Comme pour tous les secteurs économiques, les prix de l'énergie battent chaque jour de nouveaux records et les cours atteignent des niveaux inédits, sans perspective d'amélioration à court terme. En 2

ans, le gaz ou l'électricité ont vu leurs cours plus que tripler. Une nouvelle augmentation d'environ 30% est attendue d'ici la fin de l'année.

Les coûts de transports sont eux aussi directement touchés par les hausses des prix de l'énergie. Ils ont augmenté d'environ 12% en un an et continuent leur progression.

Des prix durablement hauts pour les emballages

En début d'année, les entreprises adhérentes de Syndifrais rencontraient des difficultés importantes d'approvisionnement en emballages, notamment en carton et en plastiques. Aujourd'hui, cette situation est normalisée, mais les prix restent à des niveaux élevés. Pour le carton, les fournisseurs annoncent déjà de nouvelles hausses de 15 à 20% applicables très prochainement.

Inquiétudes sur les prix et les approvisionnements en lait

La flambée des coûts de l'énergie et la sécheresse de ces dernières semaines ont un double impact sur l'élevage laitier : les coûts de production sont en forte hausse et la collecte de lait régresse. Par conséquent, le prix du lait a progressé de 25% en un an ce qui est loin de compenser toutes les évolutions de charge dans les exploitations. Il reste primordial que les fabricants de produits laitiers puissent continuer à soutenir les éleveurs, mais ces fortes hausses doivent impérativement être répercutées aux consommateurs.

Si la loi Egalim impose aux distributeurs de prendre en considération les hausses de coût de production de lait, ils le font dans des délais très longs. Entre l'augmentation du prix du lait payé au producteur et l'évolution des prix payés par les distributeurs, il peut s'écouler 4 à 6 mois, grèvant très lourdement les trésoreries des entreprises.

CONTACTS PRESSE : Scopus Communication

Sylvain Camus : sylvain.camus@scopuscommunication.fr - Port. : 06 12 16 38 60

Quentin Valançon : quentin.valancon@scopuscommunication.fr - Port. : 06 69 17 14 96

A propos de Syndifrais

Syndifrais est l'organisation professionnelle des fabricants de produits laitiers frais depuis 1978. Elle vise à promouvoir la catégorie et à accompagner ses adhérents sur le marché français. Elle rassemble aujourd'hui 22 entreprises, TPE, PME et multinationales, fabricants de yaourts et laits fermentés, fromages blancs et petits suisses, desserts lactés frais et crèmes fraîches.

En 2021, le marché des produits laitiers frais (GMS + RHF) représentait un chiffre d'affaires de 5,2 milliards d'euros et 1,9 millions de tonnes.

LinkedIn : [Syndifrais](#)

www.syndifrais.com